

FICHE
MÉTIER
D'ART



INSTITUT
NATIONAL
MÉTIER
D'ART

ÉCAILLISTE ET LUNETIER

ÉCAILLISTE ET LUNETIER

MÉTIER

Les métiers d'art de la tableterie consistent en la fabrication et la restauration d'objets de petite taille, parfois appelés « articles de Paris », réalisés en matière organique (os, corne...), souvent rare et précieuse (écaille, nacre, ivoire, bois exotiques), et notamment en matière protégée par la « Convention de Washington » sur la protection des espèces en voie d'extinction. La réalisation de ces objets raffinés requiert un savoir-faire pointu. La plupart des techniques de tableterie a ainsi abouti à la spécialisation des artisans selon le type d'objets réalisés et souvent selon la matière dont ils sont constitués et dont le maniement est très spécifique. C'est ainsi qu'avec le travail de l'écaille de tortue de mer, certains artisans se sont spécialisés pour devenir "écaillistes" voire "lunetier-écaillistes" lorsqu'ils réalisent des lunettes de luxe en écaille. Tous les lunetiers ne se spécialisent néanmoins pas dans l'écaille. C'est ainsi que la tradition lunetière du Haut-Jura repose sur le travail du métal et celle d'Oyonnax sur le moulage en matière plastique.

Le travail de l'écaille remonte à l'antiquité du fait de la facilité d'utilisation mêlée à une grande richesse de la matière. Cette dernière, naturelle et organique, provient de la carapace de deux types de tortues de mer : les tortues vertes ou tortues franches (île de la Réunion) ou les tortues caret. Celles-ci possèdent treize plaques d'écaille se chevauchant et permettant de réaliser des objets sans équivalent. Constituée de kératine, cette écaille possède en effet des vertus particulières au premier rang desquelles son élasticité et la possibilité de réaliser des "greffes", c'est-à-dire des soudages naturels, afin de former des blocs d'écaille. Dans le domaine de la lunetterie, elle est légère, anallergique, épouse la forme du visage et prend sa chaleur, ce qui la rend incomparable.

A partir de plaques très fines, l'écailliste pourra ainsi réaliser des pièces de différentes épaisseurs et pour différentes applications : des tablettes pour le placage (mobilier, coffrets, etc.) ou en bloc pour le façonnage d'éléments en volume (lunettes, bijoux, articles de coiffure, éventails, accessoires de lutherie, art de la table...).

Afin de réaliser la "tablette" ou le "copeau", l'écailliste va tout d'abord choisir - souvent en accord avec le client - les plaques d'écaille dont il va avoir besoin en fonction de leurs coloris. Ces derniers peuvent aller du brun foncé au blond translucide très rare avec des flambées changeantes : teintes quasi unies ou des teintes "jaspées" plus fréquentes. Plus la teinte est claire plus grande est la valeur de la plaque et de l'objet réalisé.

Pour commencer, l'écailliste élimine les défauts des plaques d'écaille en les rabotant à l'écouanette. Il effectue ensuite "l'apérage", opération consistant à sélectionner et superposer les plaques en fonction de leur cohérence (épaisseurs,

couleurs et orientation des tâches) afin d'obtenir un bloc homogène : le copeau. Lors de la réalisation d'un copeau destiné à une monture de lunettes, l'écailliste s'applique également à choisir une plaque de couleur uniforme sur toute sa surface. Il façonne de même des copeaux plus étroits dans des teintes similaires pour la réalisation des branches et des plaquettes nasales.

Une fois les plaques choisies et apérees, elles sont dégraissées puis ajustées définitivement. La greffe peut alors avoir lieu. D'un geste sûr et rapide, l'écailliste passe le copeau sous une presse chaude d'une température avoisinant les 130°C. Celui-ci se solidarise en un seul bloc régulier. Il peut renouveler l'opération pour apporter un relief supplémentaire en soudant par exemple les plaquettes nasales d'une paire de lunettes. L'écailliste trempe ensuite le copeau dans un bain d'eau salée afin de lui donner du volume et lui rendre toute son élasticité. Il peut enfin régulariser le copeau par abrasion.

Le travail de l'écailliste peut s'arrêter à la fourniture du copeau (au marquetteur, au joaillier, au lunetier-écailliste etc.) ou se prolonger par le façonnage de ses propres objets en écaille.

Pour cela, l'artisan dessine sur le copeau, à l'aide d'une pointe à tracer, la forme de l'objet ou de la monture de lunettes grâce à un gabarit. Il le scie puis lime l'objet et ses biseaux précautionneusement afin de ne pas altérer la matière qui peut éclater.

La matière vivante est sans cesse "nourrie" avec de l'huile de vaseline. Il adoucit ensuite le grain à l'aide d'un grattoir.

Lors de la fabrication d'une paire de lunette, le lunetier-écailliste creuse à la fraise le "drageoir" ou sillon qui recevra les verres. Les différents éléments sont ensuite "cambrés" par passages successifs au dessus d'une flamme jaune et douce pour ne pas abîmer la matière. Lorsqu'il façonne divers objets, l'écailliste peut également mettre en forme l'écaille par un passage dans l'eau très chaude. Ramollie et malléable, la matière pourra prendre la forme voulue manuellement ou à l'aide de calibres. Pour finir les éléments en écaille sont poncés puis polis par abrasion avec différents tampons successifs (ponce, argile puis coton) puis montés à l'aide de petites charnières dans le cas d'une monture de lunettes. Cette dernière étape, fondamentale, est réalisée avec précaution pour ne pas dégrader la matière longuement travaillée et garantit l'équilibre des lunettes.

Le lunetier-écailliste possède en outre le savoir-faire spécifique à la lunetterie : il sait proposer à sa clientèle un produit sur mesure répondant à ses attentes en termes de couleurs et de qualité de l'écaille mais également dans son adéquation parfaite à la forme de son visage. Pour cela il réalise des calibres sur-mesure qui permettront de dessiner la forme de la paire de lunettes. Pour finir le lunetier-écailliste effectue les ajustements nécessaires directement sur son client pour que la paire de lunette soit bien adaptée à son destinataire.

L'écailliste ou le lunetier-écailliste maîtrise également la restauration d'objets et lunettes en écaille. Cette restauration consiste tout d'abord à sélectionner la pièce de remplacement parmi les chutes provenant de son travail de façonnage et de création. Puis il l'ajuste sur l'objet par greffe ou par collage. Ce dernier n'a lieu

que si le support n'est pas en écaille. La greffe nécessite quant à elle que la partie à remplacer ait été meulée afin d'obtenir un biais net permettant le soudage naturel. La possibilité d'effectuer la réparation - invisible - par greffe constitue l'un des atouts les plus significatifs de l'écaille. Il arrive d'ailleurs que le lunetier garde les chutes du façonnage d'une paire de lunette (chutes d'écaille provenant de l'emplacement des verres sur une monture par exemple) pour les réparations futures de son client.

La réalisation d'une paire de lunette en écaille depuis la plaque d'écaille brute à la monture finie nécessite environ quinze heures de travail et plus de cinquante passes manuelles.

Un lunetier ne travaille pas toujours l'écaille. Il peut utiliser des matériaux organiques ou plastiques ainsi que des matériaux innovants comme le composite ; d'autres matériaux naturels comme le bois ou la corne ; et le métal comme l'acier inoxydable ou le titane et ses alliages par exemple. Lors de la fabrication séculaire de la lunette en fil d'acier, le lunetier maîtrise le travail du métal à la forge et le façonnage manuel des montures dit "à la fenêtre" (ou à la lampe) afin de bénéficier de la lumière nécessaire à la manipulation des outils de précision et des petites pièces.

La plupart des artisans lunetiers (hors lunetier-écailliste) bénéficient aujourd'hui de structures semi industrielles leur permettant de réaliser de petites séries tout en se positionnant sur du haut de gamme. Ils peuvent en outre miser sur le design en développant un vrai savoir-faire et en utilisant des logiciels de 3D ou en faisant appel à des bureaux d'études et de design.

FORMATIONS

Aucune formation spécifique n'est dispensée pour les tabletiers, les écaillistes et les lunetiers. Les techniques de travail peuvent néanmoins être abordées dans les domaines spécifiques tels que coutellerie, joaillerie ou marqueterie.

Le lunetier sera néanmoins amené à compléter son apprentissage par un BTS d'opticien-lunetier.

Retrouvez toutes les adresses des organismes de formations initiales et professionnelles continues dans les métiers d'art en consultant notre base de données sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Retrouvez le schéma des formations aux métiers d'art sur notre site Internet : <http://www.institut-metiersdart.org/>

Sur le site <http://www.moveart.org/>, retrouvez toutes les adresses des centres de formations en Europe.

ENVIRONNEMENT

Une corporation de tabletiers s'est développée en France dès le Moyen-âge. Introduite en Europe sous l'impulsion des grands navigateurs portugais au XVIème siècle, l'écaille a été progressivement travaillée en France et une corporation de tabletiers-écaillistes a vu le jour au XVIIème siècle. L'engouement pour le style "Boulle" (André Charles Boulle, ébéniste de Louis XIV), et sa technique de placage d'écaille de tortue de mer a également favorisé le développement de l'utilisation de l'écaille au XVIIIème siècle. On comptait encore 170 écaillistes au début du XXème siècle. Aujourd'hui, il n'existe que très peu de professionnels du fait de l'industrialisation et du développement des matières plastiques dans les années 1950 d'une part et de la fin programmée de l'activité faute de stock d'autre part.

Parmi les entreprises encore en activité, on compte en métropole les Etablissements Dorillat et la maison Bonnet. Ces dernières disposent de stocks conséquents leur assurant plusieurs décennies de travail. C'est principalement à la Réunion que l'activité persiste avec, à l'heure actuelle, cinq entreprises composées de seize artisans. Les derniers stocks proviennent de la production de la "Ferme Corail" créée en 1978 à la Réunion afin d'élever des tortues marines en aquaculture. Cette ferme est désormais transformée en un centre de découverte des tortues, "Kelonja", et présente le travail l'écaille.

S'il a du stock un écailliste travaille pour l'industrie du luxe (lunetterie, joaillerie, lutherie, art de la table...), le tourisme (artisanat local de la Réunion) et la création ou la restauration pour une clientèle privée (collectionneurs, antiquaires, particuliers) désirant voir sauvées des pièces anciennes dont la matière est abîmée et doit être remplacée.

L'approvisionnement en matière première est le point clé pour la survie des écaillistes et lunetiers-écaillistes car leur matériau de travail est protégé. Le travail de l'écaille est effectivement soumis à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) appelée également « Convention de Washington ». Des contrôles sont dans ce cadre effectués lors de son utilisation. Les artisans doivent par exemple signaler leurs stocks qui devront obligatoirement être constitués de matériaux prélevés dans la nature avant la Convention en 1975. Seule l'importation est interdite en France. Un certificat accompagnera dès lors tout objet constitué de cette matière protégée. Les artisans de l'île de la Réunion bénéficient quant à eux d'un arrêté ministériel publié en 2000 permettant à l'artisanat d'écaillistes de perdurer comme patrimoine culturel local et autorisant l'utilisation à des fins commerciales des stocks constitués avant 1984. L'arrêté est renouvelé régulièrement (dernier arrêté publié en octobre 2006).

Les stocks de matériaux diminuent donc inéluctablement sans pouvoir être renouvelés et condamnent ainsi la profession d'écailliste. L'association COMURNAT avait été créée en France afin de protéger et faire valoir les droits des artisans dont la survie dépend de l'utilisation de ces matières vivantes. Elle n'est aujourd'hui plus en activité.

La lunetterie française a cependant connu une autre destinée avec le développement de la monture en fer. Née dans un atelier de Morez en 1796, grâce à l'invention du cloutier Pierre-Hyacinthe Cazeaux, la lunetterie a progressivement conquis la vallée puis la région de Morez et s'industrialise dès le XIX^{ème} siècle : les petits ateliers deviennent des usines de taille moyenne. A l'aube de la première guerre mondiale, la France est le numéro un de la lunetterie. Se développent plusieurs savoir-faire avec la lunetterie de Morez, la lunetterie moulée d'Oyonnax et le secteur du verre d'optique. Aujourd'hui, l'industrie lunetière française bénéficie toujours d'une situation économique favorable à côté de laquelle subsistent des artisans lunetiers s'appuyant sur des structures semi-industrielles mais également des artisans réalisant en atelier des montures en fer suivant les techniques anciennes.

ORGANISMES PROFESSIONNELS

Les Lunetiers du Jura

114 bis, rue de la République, BP 90045, 39402 Morez Cedex.

Tél. : 03 84 33 14 68. Fax : 03 84 33 14 04.

<http://www.lunetiers-du-jura.com/>

Le syndicat professionnel des Lunetiers du Jura conduit des actions dans les domaines de la recherche et du développement, du design et du marketing ainsi que dans l'accompagnement des entreprises de la région de Morez sur le marché français et à l'export. Il présente sur son site l'histoire de la lunette ainsi que les lunetiers du Jura. Il organise en outre annuellement le "Concours International de Design, Jeunes créateurs, à vous de voir".

Lunetiers d'Oyonnax

Maison des entreprises, Technopôle de la Plasturgie,

180, rue Pierre et Marie Curie, BP 95, Bellignat, 01 116 Oyonnax Cedex.

Tél. : 04 74 12 19 09. Fax : 04 74 12 19 18

e.garnier@allize-plasturgie.com

<http://www.allize-plasturgie.org/>

Membre d'Allizé Plasturgie, l'association a pour objectif d'assurer la représentation et la défense des intérêts de la lunetterie, de promouvoir la filière lunetière et de favoriser la promotion de ses produits. Elle propose en outre sur son site un espace adhérents, un annuaire de la filière ainsi qu'un historique de la lunette d'Oyonnax.

Syndicat national Lunettes de France

185, rue de Bercy, 75012 Paris.

Tél. : 01 43 46 27 50. Fax : 01 43 46 27 63.

info@lunettes-de-france.com

<http://www.lunettes-de-france.com/>

Le Syndicat national lunettes de France a été créé en 2004. Il regroupe les syndicats des Lunetiers de Paris, d'Oyonnax et de Morez. Il a pour objectif de

défendre les intérêts de ses membres, de promouvoir la notoriété de la lunetterie française et de mutualiser les actions des trois syndicats.

SALONS ET MANIFESTATIONS

Journées européennes des métiers d'art - JEMA,

Annuel, avril

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

<http://journeesdesmetiersdart.fr/>

Les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), initiées et coordonnées par l'INMA, portent pour ambition la valorisation du patrimoine immatériel et vivant. Elles fédèrent et mobilisent l'ensemble des acteurs du secteur. Les professionnels des métiers d'art sont au cœur de l'événement : portes ouvertes d'ateliers et de centres de formation, expositions, rencontres, démonstrations de savoir-faire, circuits de découverte, etc. Elles ont lieu tous les ans, le premier week-end d'avril, pendant trois jours et dans toutes les régions de France.

Première Vision Paris

Biannuel, février, septembre

Tél. : 04 72 60 65 00

info-visiteurs@premierevision.com

<http://www.premierevision.com/>

Première Vision Paris réunit les professionnels de la filière mode autour de 6 salons : Yarns (matière première), Fabrics (tissus d'habillement), Leather (cuir et fourrure), Designs (dessin et création textiles), Accessories (accessoires et composants mode & design), Manufacturing (confection à façon).

Made in France à Paris,

Annuel, mars,

Eurovet, 37/39, rue de Neuilly – BP 121, 92582 Clichy Cedex France.

Tél. : 01 47 56 32 32. Fax : 01 47 56 32 99.

<http://www.salonmadeinfrance.com/>

Ce salon s'adresse aux professionnels de la « Haute Façon » française qui y présentent leurs produits et savoir-faire.

CONCOURS

Prix Avenir Métiers d'Art - INMA

Annuel, remise de prix : date variable.

Remise des dossiers : 31 mai de l'année en cours.

Institut National des Métiers d'Art - 23, Avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Tél. : 01 55 78 85 85. Fax : 01 55 78 86 17.

prixavenir@inma-france.org

<http://www.institut-metiersdart.org>

Les Prix Avenir Métiers d'Art – INMA, organisés par l'Institut National des Métiers d'Art, avec le soutien de la Fondation Michelle et Antoine Riboud et de Banque Populaire, sont destinés à mettre en valeur de jeunes talents, futurs acteurs de la vie économique dans ces métiers de passion et de création. Ils ont pour objectif d'encourager les élèves de la filière Métiers d'Art, du niveau CAP au niveau Bac +2 (niveaux V, IV et III) en mettant en lumière leur créativité et leur maîtrise technique.

Le 1er Prix de chaque région et de chaque niveau reçoit un chèque d'une valeur de 250€ (pouvant être complété par des partenaires régionaux) ainsi qu'un diplôme. Les lauréats régionaux bénéficient également des avantages du CLUB Avenir : séjour de deux jours à Paris en vue du jury national, rencontres avec des professionnels, visite de musées, ateliers, etc.

Chaque premier prix national reçoit une dotation de 4500€. La dotation des 2^{èmes} Prix s'élève quant à elle à 2000€ et à 1000€ pour les 3^{èmes} Prix.

Les lauréats du Prix bénéficient également d'un accompagnement privilégié de l'INMA dans la suite de leurs parcours ainsi que d'un appui en termes de communication et de promotion.

Concours Un des Meilleurs Ouvriers de France

Société des Meilleurs Ouvriers de France, 16, rue Saint-Nicolas, 75012 Paris.

Tél. : 01 43 42 33 02. Fax : 01 43 42 20 41.

secretariat@mof.fr

<http://www.meilleursouvriersdefrance.info>

Concours conduisant à l'attribution du diplôme d'Etat « Un des meilleurs ouvriers de France », homologué au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Il atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de l'alimentation, du bâtiment, de l'habitation, des structures métalliques, de l'industrie, de la terre et du verre, du vêtement, de la bijouterie, des techniques de précisions, de la gravure, de la communication, de la musique, des animaux, de l'agriculture, du commerce et des services. Organisé tous les trois ans, les candidats aux épreuves de l'examen doivent avoir 23 ans minimum. Le concours est ouvert à 138 métiers répartis en 19 groupes. Une exposition des œuvres des lauréats est organisée par le comité.

SOURCES D'INFORMATION

ORGANISMES

Les Grands Ateliers de France

<http://www.grandsateliersdefrance.com/>

Créée en 1993, l'association est une sélection de Maisons de tradition du haut artisanat, dans le domaine des arts, des arts décoratifs et des arts de vivre et notamment dans le domaine de la tabletterie.

Association et coopérative des Métiers d'Art de Bourbon

Contact Yves Riou. La Réunion.

Tél. : 02 62 25 84 42 ou 02 62 27 84 87.

yriou2@wanadoo.fr

Créée en 1986, l'association des écaillistes de la Réunion avait pour objectif de promouvoir la confection d'objets réalisés en écaille de tortue franche d'élevage. Les membres de l'association s'engageaient ainsi à ne pas utiliser de matière issue d'autres sources d'approvisionnement (braconnage, import etc.). Depuis 1997, une coopérative artisanale est née de cette association. Elle a pour but d'identifier, d'inventorier et d'acquérir les stocks "pré-convention" d'une part et de coordonner et promouvoir les actions des artisans écaillistes d'autre part. Elle a ainsi favorisé la création de "l'Atelier des écaillistes" puis "l'Atelier vivant" présentant l'artisanat d'écailles au sein de "Kelsonia", l'Observatoire des tortues Marine, établissement de la région Réunion.

Association du musée de la lunette

Place Jean Jaurès, 39400 Morez.

Tél. : 03 84 33 39 30. Fax : 03 84 33 26 42.

info@musee.mairie-morez.fr

<http://www.musees-franchemont.com>

L'association des amis du musée de la lunette compte une cinquantaine de membres, anciens lunetiers et passionnés. Elle soutient et promeut les actions de promotion du patrimoine mené par le musée.

LIEUX RESSOURCES

Kelsonia, l'observatoire des tortues marines

46, rue du Général De Gaulle, 97436 Saint-Leu, Ile de la Réunion.

Tél. : 02 62 34 81 10. Fax : 02 62 34 76 87

contact@kelonia.org

<http://www.kelonia.org/>

Inauguré le 18 août 2006, Kelsonia est un établissement de la Région Réunion dont la vocation est de sensibiliser le grand public et les publics scolaires aux patrimoines naturel et culturel associés aux tortues marines. Il propose ainsi des expositions, des conférences, de grandes reconstitutions d'habitats naturels, des salles multimédias, des ateliers vivants afin de découvrir les tortues marines d'une part et le travail de l'écaille d'autre part. Le centre a également pour objectif de développer des programmes de recherche et de conservation des tortues marines.

Manufacture musée du peigne d'Ezy sur Eure

Boulevard Gambetta, 27530 Ezy sur Eure.

Tél. : 02 37 64 64 69.

manufacturemuseedezy@gmail.com

<http://musee-du-peigne.pagesperso-orange.fr/>

La manufacture musée du peigne d'Ezy sur Eure présente, grâce à des ateliers reconstitués, l'histoire de la fabrication des peignes depuis le XVIIème siècle ainsi qu'une collection de peignes en corne, ivoire, écaille ou celluloïd.

Musée de la lunette

Place Jean Jaurès, 39400 Morez

Tél. : 03 84 33 39 30. Fax : 03 84 33 26 42

info@musee.mairie-morez.fr

<http://www.musees-franche-comte.com>

Le musée de la lunette présente l'histoire de la lunetterie de Morez ainsi que les idées futuristes des nouvelles générations. Il aborde notamment les trois thématiques suivantes : l'histoire industrielle et sociale ; les arts décoratifs et l'histoire de la mode et enfin les sciences et les mécanismes de la vision. Musée du peigne et des plastiques,

Centre Culturel Aragon

Place Pompidou, 01100 Oyonnax

Tél. : 0474 81 96 82

museepeigne.plasturgie@ville-oyonnax.fr

<http://www.amppo.fr>

<http://www.oyonnax.fr/>

Le musée présente des articles de collection issus de l'artisanat et de l'industrie, des machines et outils, de documents d'archives retraçant l'histoire et les savoir-faire de la ville d'Oyonnax.

SITES INTERNET

<http://www.cites.org>

Le site de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction présentant les objectifs, le fonctionnement et les textes officiels de la CITES.

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Le site du ministère de l'Ecologie permettant, entre autres informations, de trouver les coordonnées des Directions régionales de l'environnement (DIREN) auprès desquelles les autorisations (utilisation, vente ou achat) pourront être demandées. Les tabletiers pourront également effectuer leur requête auprès de la préfecture de leur département.

<http://www.kelonia.org>

Le site de l'Observatoire des tortues marines de la Réunion présente une visite virtuelle ainsi que de nombreux éléments d'information sur les tortues marines

(présentations des différentes races de tortues, actions entreprises par l'Observatoire etc.).

<http://www.maisonbonnet.com>

Le site de la maison Bonnet présente l'histoire du travail de l'écaille, les techniques ainsi que les contraintes réglementaires. Le site complémentaire <http://www.art-ecaille.com> permet de voir les autres applications de l'écaille (création et restauration d'objets d'art).

<http://www.musees-franchemcomte.com>

Le site du musée de la lunette présente une visite virtuelle des collections ainsi qu'une histoire de la lunette de Morez.

<http://reunion.runweb.com/>

Ce site de découverte de l'île de la Réunion offre des pages de reportages sur l'écaille marine de l'île ainsi que sur le métier des artisans écaillistes.

Les listes d'informations sont proposées à titre indicatif et ne sauraient prétendre à l'exhaustivité.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Consultez le Centre de ressources de l'Institut National des Métiers d'art, une ressource unique sur les métiers d'art :

- Des bases de données documentaires sur l'actualité des métiers d'art et des bases de données sur les formations, accessibles sur son site internet.
- Un fonds documentaire spécialisé : revues, dossiers, ouvrages et plus de 750 films sur ce secteur.

Institut National des Métiers d'art,
23 avenue Daumesnil, 75012 Paris. Tél. : 01 55 78 85 85
Ouvert du mardi au vendredi de 14 à 18 heures
info@inma-france.org
<http://www.institut-metiersdart.org/>